

# Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

**Capabilités** : Capacité des individus à faire des choix de vie réellement libres. Cela suppose, dans une situation donnée, de posséder les ressources économiques, sociales, culturelles... nécessaires pour avoir un choix véritable entre plusieurs options possibles.

**Capital humain** : Ensemble des compétences, savoir et savoir-faire des travailleurs qui améliorent leur efficacité au travail.

**Chômeur (chômeuse)** : Personne qui est en recherche active d'emploi et qui est disponible pour en exercer un (pour l'INSEE).

**Diplôme** : Titre scolaire délivré par un établissement scolaire, garantissant l'acquisition d'un niveau donné de connaissances, savoir-faire et savoir-faire.

**Emploi** : Une personne est considérée comme faisant partie de la population en emploi lorsqu'elle occupe une activité rémunérée et déclarée (pour l'INSEE).

**Qualification d'un travailleur** : ensemble des compétences acquises lors de la formation initiale (école), lors de la formation continue (stages pendant la vie active), et par l'expérience professionnelles.

**Qualification d'un emploi** : aptitudes nécessaires pour occuper un poste de travail, du point de vue de l'employeur.

**Salaire** : Rémunération reçue par les travailleurs et travailleuses salarié(e)s (c'est-à-dire reliés par un contrat de travail à une entreprise), en échange de leur travail.